



RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION POLITIQUE (CAP) 2017

DÉBUTS DU COMITÉ D'ACTION POLITIQUE

Le comité d'action politique a été créé en 2007. À ses débuts, il ne comprenait que trois membres qui travaillaient indépendamment du soutien de la FECHIMM.

À partir de 2009, le comité s'est avant tout livré à l'analyse des différents programmes, principalement les programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec (LAQ), à la question de l'accessibilité universelle et à la réflexion quant au type d'actions qu'il pouvait mener. Il s'est également impliqué lors des élections. Différents membres du comité étaient porteurs de ces enjeux. Le comité comptait alors une dizaine de membres et il tenait des réunions régulières de façon autonome, sans appui particulier de la FECHIMM. Toutefois, un membre du CA de la FECHIMM assurait la liaison.

Au début, le comité avait beaucoup de difficulté à obtenir de l'information de la part des ministères. Un membre du comité (Richard Lemay) a monté un dossier et a finalement pu avoir de l'information sur la détermination du loyer médian dans les coops AccèsLogis, mais pas dans les coops LAQ.

Puis, deux dossiers se sont imposés : la fin des conventions fédérales, qui touchait beaucoup de coopératives, et l'accessibilité universelle.

MANDAT DU COMITÉ

C'est en 2012 que le comité s'est davantage structuré, alors qu'une résolution du conseil d'administration lui donne son véritable coup d'envoi avec le mandat suivant :

- *La mobilisation et l'organisation politique, par exemple pour participer à une manifestation ou à une campagne d'action directe (pétitions, débats électoraux ou autres);*
- *L'éducation politique et sociale, par exemple par la réalisation et la distribution de dépliants ou par la tenue d'activités de sensibilisation (assemblées d'information et de discussion, tournées dans les coopératives, etc.);*

-
- *Un rôle « d'observatoire » des luttes et des enjeux locaux moins connus. L'ancrage des membres du comité dans leurs quartiers respectifs est mis à contribution pour attirer l'attention du CA et de la direction sur des questions qui risqueraient de « tomber sous le radar ».*

MEMBRES DU COMITÉ

Le comité est ouvert à tous les membres des coopératives.

Au fil des ans, plusieurs membres de coopératives se sont succédé au CAP. La participation fluctue selon les enjeux sur lesquels il travaille. Au cours de la dernière année, avec les élections municipales, le CAP a connu une relance et a recruté de nouveaux participants. Ce sont 14 membres et militants qui ont participé activement au CAP en 2017, notamment aux différentes activités en lien avec la campagne électorale municipale.

Avec les élections provinciales qui vont se tenir le 1^{er} octobre prochain, le CAP est à nouveau en mode recrutement. Nous vous invitons à venir nous voir à notre table de documentation à l'heure du lunch.

PRINCIPAUX DOSSIERS

❖ La fin des conventions fédérales

La fin des conventions fédérales est l'un des principaux dossiers auxquels s'est consacré le CAP. Celui-ci a organisé des carrefours intercoops dans différents quartiers et a conçu un diaporama pour renseigner les membres des coopératives concernées des conséquences de la fin de leur convention et des mesures à mettre en place pour franchir cette étape sans trop de difficulté. En tout, dix carrefours ont eu lieu, dont un en anglais, entre 2011 et 2016. Plusieurs membres du CAP y ont activement participé.

Avec le lancement de la Stratégie nationale sur le logement par le gouvernement fédéral, le 22 novembre dernier, le travail soutenu des dernières années a porté fruit : en effet, les subventions aux ménages à faible revenu vivant dans 600 000 logements sociaux au Canada ont finalement été maintenues. Toutefois, cette règle ne s'applique pas aux coopératives dont la convention s'est terminée avant le 1^{er} avril 2016. Cette mesure discriminatoire exclut 44 coopératives sur les 362 sous convention fédérale dans le territoire de la FECHIMM. Il faudra donc encore consacrer des énergies à cet enjeu pour obtenir le rétablissement des subventions.

❖ L'accessibilité universelle

L'enjeu de l'accessibilité universelle a aussi beaucoup occupé les membres du CAP. C'est à l'initiative de ce dernier qu'un Guide des ressources en accessibilité universelle a été réalisé en 2015. Une subvention de la Société d'habitation du Québec (SHQ) a permis de procéder à une mise à jour en 2017. À cette fin, des rencontres ont eu lieu avec des groupes témoins formés de membres de coopératives, mais aussi d'intervenantes du réseau de la santé et des services

sociaux, de façon à obtenir une rétroaction sur la première version du Guide. Des partenariats ont été conclus avec des organismes intervenant auprès des personnes en situation de handicap, notamment Ex aequo, la Société Logique et le Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval. Ce Guide est disponible dans le site fechimm.coop, sous l'onglet « publications ».

Une formation de base sur l'AU a en outre été donnée à des employé.e.s de la FECHIMM. Enfin, la FECHIMM travaille à bonifier sa base de données en dressant un répertoire des logements accessibles et adaptés dans les coopératives et en en présentant la typologie. Un questionnaire a été envoyé à toutes les coopératives ayant des logements accessibles et adaptés pour en obtenir la description. Malheureusement, peu de coopératives ont retourné ce questionnaire, malgré plusieurs rappels. En contrepartie, la FECHIMM a ajusté sa liste de requérants pour y ajouter une section où une personne en situation de handicap peut indiquer ses besoins. De cette façon, il sera plus facile pour les coopératives qui ont des logements accessibles ou adaptés disponibles de recruter des candidats.

❖ Des tournées dans les coopératives

Afin d'entretenir un lien plus direct entre la Fédération et les coopératives, mais également pour entendre ces dernières parler de leur vécu, des rencontres ont eu lieu dans certaines coopératives, à l'initiative du CAP, le plus souvent lors de fêtes de quartier ou de coopérative (par exemple, à l'occasion de 25^{es} anniversaires). L'été dernier, ces rencontres ont pris la forme d'épluchettes de blé d'Inde réalisées dans cinq coopératives de quartiers différents, auxquelles celles du voisinage étaient invitées. Nous remercions les membres qui nous ont accueillis chez eux.

❖ Les élections municipales

Les élections représentent toujours un moment fort pour le comité. La dernière année n'a pas fait exception. Le CAP a été particulièrement actif dans la mobilisation pendant les élections municipales qui ont conduit à un changement de garde à la Ville de Montréal et à la consolidation du parti du Mouvement lavallois.

Trois revendications prioritaires et quatre complémentaires avaient été retenues pour la campagne. Les revendications prioritaires étaient les suivantes :

- un statut fiscal différencié pour les coopératives d'habitation;
- une banque de terrains et de bâtiments
- le maintien du droit au référendum lors de changements de zonage et de modification du plan d'urbanisme.

Un dépliant a été réalisé pour faire connaître nos demandes et il a été imprimé à 5 000 exemplaires. À la fin des élections, il n'en restait que 200 ! Que ce soit lors des ventes trottoir, des débats électoraux et d'autres événements publics, des membres de coopératives étaient présents pour remettre le dépliant aux candidats.

Les membres ont également couvert 13 débats électoraux organisés par les organismes communautaires dans différents quartiers et, là encore, ils ont posé des questions aux candidats

et candidates. À Laval, la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL), dont la FECHIMM fait partie, a écrit aux chefs des différents partis pour leur demander de faire connaître leurs positions sur un certain nombre de demandes, dont celles de la FECHIMM. Enfin, la coopérative Bois Ellen de Laval a reçu le maire sortant, Marc Demers, et la candidate de l'arrondissement qui sont venus présenter leur programme.

ACTIONS À VENIR

❖ La consultation du gouvernement fédéral sur le droit au logement

Le gouvernement fédéral mène en ce moment, et jusqu'au 1^{er} juin, des consultations en vue d'intégrer à sa Stratégie nationale sur le logement une approche du logement axée sur les droits de la personne. Il entend adopter une nouvelle loi obligeant les gouvernements fédéraux subséquents à maintenir une stratégie nationale sur le logement et à faire rapport publiquement des progrès réalisés quant à l'atteinte de ses cibles. Il prévoit aussi créer un poste de défenseur fédéral du logement qui aura pour mandat d'éliminer les obstacles systémiques empêchant les Canadiens d'accéder à un logement abordable.

Nous pouvons tous et toutes participer à cette consultation, et il est important que nous le fassions en grand nombre. Le CAP peut vous fournir l'information nécessaire pour y participer. Venez nous voir à l'heure du lunch à notre table de documentation.

❖ Les élections provinciales

À l'AGA tenue en avril 2016, la résolution suivante a été adoptée :

Que la question des taxes foncières et du Fonds québécois d'habitation communautaire soient des priorités du CAP de la FECHIMM pour l'année 2016-2017.

Pour ce qui est du Fonds québécois, le CAP n'a pas eu vraiment l'occasion de s'approprier cet enjeu. Le gouvernement du Québec a en effet tenu des consultations à ce sujet avec le projet de loi 83 en mars 2016 et, malgré l'opposition quasi unanime des organismes qui ont déposé un mémoire, dont la FECHIMM, il a décidé dernièrement de remettre à la SHQ les deux cents millions de dollars versés au Fonds par les coops, les OSBL et les HLM depuis 1997.

Pour ce qui est de la question des taxes foncières, comme pour les élections municipales, elles feront partie des priorités de la campagne. La FECHIMM, avec des partenaires du secteur des OSBL et avec la CQCH, va solliciter une modification à l'article 244.30 de la Loi sur la fiscalité municipale afin de créer une nouvelle catégorie de taxation s'appliquant aux coopératives d'habitation à possession continue, y compris les coopératives de solidarité.

❖ **La marche du FRAPRU**

Du 2 au 29 septembre, à l'occasion de son 40^e anniversaire, le FRAPRU organise une grande marche d'Ottawa à Québec : De villes en villages pour le droit au logement. Au cours des cinq dernières années, seulement 9 953 logements sociaux ont été livrés au Québec, alors que 457 275 ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger.

Le conseil d'administration a donné son appui à cette marche et il invite les membres à y participer. Il sera possible de le faire en tout ou en partie ou encore de prendre part à des activités à différentes haltes, dont une mobilisation à mi-parcours à Montréal le 13 septembre. Et des activités préparatoires à la marche sont organisées par les comités logement dans plusieurs quartiers de Montréal.

Les membres qui souhaitent participer à la marche ou aux activités qui y sont associées sont invités à donner leur nom à la table de documentation.

BIENVENUE AU CAP !
